

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILFARGEAU**

Nombre de membres

Séance du 04 mai 2023

En exercice : 15

L'An deux mille vingt-trois, le quatre mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : 9

Votants : 12

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Florence CAPITAIN,

Date de convocation :
25 AVR. 2023

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Elisabeth NOYEMIAN), Serge SAUVAGERE (pouvoir à Jean-Louis MANGIN), Céline PARIS, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY (pouvoir à Jean-Pierre SINDONINO)

Date d'affichage :
25 AVR. 2023

Secrétaire de séance : Élisabeth NOYEMIAN

DECISION MODIFICATIVE N°1- Délibération n° 2023-31

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération 2023-26 du conseil municipal du 04 avril 2023, adoptant le budget primitif 2023,

Considérant que suite à une erreur de report du solde des restes à réaliser d'investissement lors de l'affectation du résultat, il y a lieu de procéder à la révision de crédit suivante :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à la section d'investissement	8 331,01 €	
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	8 331,01 €	
R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	8 331,01 €	
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	8 331,01 €	
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	8 331,01 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	8 331,01 €	
R 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés		8 331,01 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves		8 331,01 €

Après avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, décide

- **DE VALIDER** les écritures budgétaires ci-dessus

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.

Le Maire,

Pascal BARBERET